



3^{ème} rencontre du Groupe de contact pour la Méditerranée centrale du 13 novembre 2017 à Berne

1. Aperçu du Groupe de contact pour la Méditerranée centrale

Le Groupe de contact pour la Méditerranée centrale a été créé à l'initiative du Ministre de l'intérieur italien Marco Minniti lors d'une rencontre le 20 mars 2017 à Rome. Il a pour objectif l'échange d'information entre les pays les plus affectés par les flux migratoires dans la Méditerranée centrale. La deuxième rencontre du Groupe de contact a eu lieu le 24 juillet 2017 à Tunis. Sont invités à la rencontre à Berne l'Algérie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Égypte, la France, l'Italie, la Libye, le Mali, Malte, le Niger, la Slovénie, le Tchad et la Tunisie, le commissaire européen chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté, ainsi que des représentants du Service européen pour l'action extérieure et de la présidence estonienne du Conseil de l'UE. Sont également associés à cette initiative l'OIM, le HCR et, pour la première fois également, le CICR.

A l'occasion de la première rencontre du Groupe de contact à Rome, les Ministres de l'intérieur se sont mis d'accord dans le cadre d'une déclaration d'intention de poursuivre les priorités suivantes :

1. Renforcement des capacités des gardes côtes libyens ;
2. Développement des capacités de protection des migrantes et migrants en Libye ;
3. Contrôle des frontières sud de la Libye.

Ces trois priorités ont depuis été poursuivies dans le cadre de différents forums et de multiples mesures ont été prises. Par exemple, grâce au soutien aux gardes côtes libyens plus de 14'000 personnes ont pu être sauvées de la noyade depuis le début de l'année. Les problèmes fondamentaux des migrantes et migrants dans cette région ne sont toutefois pas résolus. C'est à la communauté internationale de s'engager ensemble pour que les réfugiés et les migrants vulnérables soient protégés de manière adéquate.

2. Organisation de la 3^{ème} rencontre du Groupe de contact par la Suisse

La Suisse s'engage activement dans le cadre du Groupe de contact et pour la poursuite de ces rencontres. A Tunis, la Conseillère fédérale Sommaruga s'est engagée, en accord avec le Ministre de l'Intérieur italien Minniti, à organiser la prochaine rencontre du Groupe de contact en Suisse. La 3^{ème} rencontre du Groupe de contact aura donc lieu le 13 novembre 2017 à Berne.

En collaboration étroite avec le HCR, l'OIM et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Suisse souhaite dans ce cadre mettre l'accent sur les mesures de protection pour les réfugiés et les migrants en Libye et sur la route migratoire vers la Libye. L'objectif étant l'adoption d'une déclaration comprenant des mesures dans le domaine de la protection des migrants et des réfugiés, comme par exemple :

- *L'amélioration des conditions de détention en Libye et la recherche d'alternatives à la détention ;*
- *Le soutien au retour volontaire vers les pays d'origine des migrants ;*
- *Le renforcement des structures d'asile et de protection le long de la route migratoire ;*
- *La lutte contre le trafic de migrants ;*
- *L'exploration de voies de migration sûres et régulières pour les réfugiés.*

3. Engagement de la Suisse

L'engagement de la Suisse en Libye et le long de la route migratoire de la Méditerranée centrale reflète les priorités du Groupe de contact ainsi que les mesures prévues dans le cadre de la 3^{ème} rencontre du 13 novembre 2017.

La Suisse s'engage en effet pour un accès aux centres de détentions libyens pour les organisations internationales. La Suisse soutient également régulièrement les projets de l'OIM permettant le retour volontaire des migrants en toute sécurité et dignité ainsi que leur réintégration dans le pays d'origine. La Suisse soutient actuellement par exemple un tel projet pour les migrants en Algérie qui souhaitent retourner dans leurs pays d'origine au Niger ou au Mali. La Suisse a également participé à des projets semblables en Libye et en Egypte.

Le renforcement des structures d'asile et de protection dans les Etats tiers est une priorité de la politique migratoire externe de la Suisse. La Suisse s'engage par exemple pour le renforcement des capacités de sauvetage des gardes côtes libyens, tunisiens, algériens et égyptiens ainsi que le renforcement des mesures de protection lors de l'accueil des personnes secourues en mer. La Suisse soutient également le renforcement des structures d'asile et du cadre juridique pour la protection des réfugiés notamment dans le cadre du partenariat migratoire avec la Tunisie.

Dans le domaine de la lutte contre le trafic de migrants, la Suisse participe actuellement à un projet d'Interpol, qui a pour objectif le renforcement des capacités des autorités policières nord-africaines dans le domaine de la lutte contre le trafic de migrants.

En plus de son engagement pour la protection des migrants et des réfugiés, la Suisse adresse dans le cadre de sa coopération internationale les causes profondes des migrations forcées. Avant tout, la stabilisation de la Libye est une condition nécessaire pour résoudre tous les problèmes auxquels la région fait face, et notamment la gestion de la migration le long de la route de la Méditerranée centrale. De par son engagement dans la politique de paix, la Suisse contribue activement à la recherche d'une solution politique à long terme en Libye sous la direction de l'ONU. En outre, la coopération internationale de la Suisse en Afrique du Nord et dans les diverses régions au sud du Sahara contribue sur le long terme à la recherche d'alternatives à la migration irrégulière ainsi qu'à adresser les causes profondes de la migration forcée.